Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260203-D2026_09-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 janvier 2026

N° D2026-09

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier, à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 20/01/2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc GUÉGAN, Maire.**

Présents : GUÉGAN Jean-Luc, JOUSSE Fabien, CADIO Thierry (19h20), BLOUIN Xavier, GAUDIN Marie-Rose, LE CALVEZ Marie-Madeleine, LUCAS Roland, AOUNE Horida, ROSSIGNOL Aurélie, PUILLE Maryse.

Nombre de conseillers en exercice : 13 **Nombre de présents :** 10 **Procuration :** 0

Secrétaire de séance : AOUNE Horida

SDE- AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC DU LOTISSEMENT COMMUNAL - 2EME PHASE

Dans le cadre de la 2ème phase de l'aménagement de l'éclairage public du lotissement communal « Eco-quartier la Fontaine Saint Suliac » (tranches 1 et 2), le SDE22 a effectué une estimation d'un montant de 36 950,00 € TTC. Ce coût correspond au coût total des travaux majorés de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie.

Tressignaux ayant transféré la compétence éclairage public au SDE22, celui- ci bénéficiera du fonds de compensation de la TVA et percevra de la part de la commune une subvention d'équipement calculée suivant les dispositions du règlement financier approuvé par le SDE22 le 16/12/2022, d'un montant de 22 238.42€

Le montant définitif sera revu en fonction du coût réel des travaux.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal :

- VALIDE la participation de la commune pour le financement des travaux d l'aménagement de l'éclairage public du lotissement « Eco-quartier la Fontaine Saint Suliac »

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
10	10	0	0

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Maire,
Jean-Luc GUÉGAN

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260203-D2026_09-DE